

Chères citoyennes et chers citoyens,

En compagnie de mes collègues du conseil et de l'équipe de direction de la Ville de Shawinigan, je vous présente un budget responsable, réaliste et transparent, dans un contexte financier qui demeure exigeant pour notre ville.

Avant même de parler de nouvelles initiatives ou de priorités, nous avons dû composer avec une série d'impondérables majeurs. De fait, ce sont 2,3 millions de dollars en dépenses supplémentaires ou en revenus moindres qui se sont imposés à nous, sans que la Ville n'ait eu de contrôle direct.

Parmi ces éléments, notons des changements :

- au programme Fonds régions et ruralité (FRR). Par le passé, ce fonds acceptait des dépenses liées au fonctionnement d'organisme, ce qui n'est plus le cas en 2026. Un montant de 570 000 \$ a donc dû être prévu au budget pour cette dépense;
- la diminution des revenus provenant des taxes industrielles pour 470 000 \$;
- ainsi qu'une baisse importante des compensations de taxes pour les immeubles provinciaux et fédéraux, totalisant 456 000 \$. Cet élément est directement lié aux choix du gouvernement quant à la valeur de leurs bâtiments. Paradoxalement, l'augmentation de notre richesse foncière uniformisée a pour effet de faire diminuer notre taux de taxation... et donc nos compensations.

À cela s'ajoutent :

- l'augmentation de la facture de la Sûreté du Québec, en hausse de 366 000 \$;
- une diminution de la péréquation de 480 000 \$;
- et une baisse des intérêts générés par nos placements, de 322 000 \$, en raison des ententes de subvention.

Dans ce contexte, la pression sur le secteur résidentiel demeure très forte. Aujourd'hui, 77 % de la valeur foncière globale de la Ville repose sur le résidentiel, depuis le dépôt du nouveau rôle l'an dernier. Si l'on se compare à des villes comparables, nous sommes la ville avec la plus grosse charge sur le résidentiel. Par exemple, Victoriaville est à 69 %, Saint-Hyacinthe à 56 % et Rimouski à 72 %.

Cette réalité nous rappelle à quel point l'attraction de nouvelles entreprises sur notre territoire est essentielle pour rééquilibrer la charge fiscale.

Il faut aussi rappeler une autre réalité incontournable : l'immensité de notre territoire. Avec 350 km², excluant le parc national, nous sommes la ville avec la plus grande superficie pour une population comprise entre 47 000 à 54 000 habitants.

Nos équipes doivent faire l'entretien de 600 km de rues et de 125 km de trottoirs, ce qui entraîne des coûts substantiels, notamment pour le déneigement et le transport. En comparaison, la 2e ville de taille similaire avec le plus de kilomètres de rues et de trottoirs à entretenir est Châteauguay, avec 125 km de moins que nous à entretenir.

Nous sommes 23e en population, mais seulement 45e pour la richesse foncière uniformisée (6,7 milliards \$).

Malgré tout cela, nous présentons un budget de 143,4 millions de dollars, soit une augmentation de 7 %. À titre comparatif, les budgets des années précédentes sont de :

- 133,8 M\$ en 2025;
- 130,9 M\$ en 2024;
- 122,5 M\$ en 2023.

Pour une maison moyenne évaluée à 268 000 \$, l'augmentation du compte de taxes est de 3,6 %, ce qui représente un montant de 3 550 \$ en 2026, comparativement à 3 426 \$ en 2025, 3 231 \$ en 2024 et 3 094 \$ en 2023.

Nous sommes pleinement conscients que chaque dollar compte pour les familles. C'est pourquoi nous avons aussi posé des gestes concrets pour réduire certaines tarifications.

Les frais pour les matières résiduelles diminuent de 9 \$ (301,50\$ à 292,50\$), et ceux pour le Programme de contrôle des insectes piqueurs baissent de 7,75 \$, passant à 32 \$.

Certaines hausses demeurent toutefois inévitables. Le transport en commun augmente de 13,65 \$, ce qui représente un effort financier supplémentaire de 360 000 \$, pour atteindre 2,3 M\$ en 2026. Aussi, la tarification pour l'enlèvement de la neige, à elle seule, représente 687 000 \$, et chacun comprend que les coûts de ramassage sont de plus en plus élevés et imprévisibles.

Nous investissons aussi dans l'amélioration continue :

- un meilleur processus de planification pour la réparation des nids-de-poule,
- l'automatisation des permis afin d'accélérer leur émission,
- et un important travail de réorganisation du développement économique, fruit d'un effort rigoureux des équipes au cours des six derniers mois.

Du côté des revenus, plusieurs mesures permettront de générer 928 000 \$ supplémentaires,

- notamment par l'instauration de redevances au développement. Par exemple, lors de la signature d'ententes relatives aux travaux municipaux en lien avec le SH-256, des frais d'administration de 5 % du coût des travaux seront exigés aux promoteurs afin de couvrir les honoraires en lien avec le projet.
- Aussi, il y aura des frais de gestion pour les ententes de travaux municipaux. De fait, depuis 2016, les Villes peuvent exiger une contribution destinée à financer, en tout ou en partie, une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services découlant de l'intervention visée par une demande de permis de construction.

En d'autres termes, la Ville va charger des frais de redevances au développement par unités de logement lors de l'émission des permis de construction. Cela va permettre de couvrir les investissements en infrastructures et équipements municipaux supplémentaires.

- Finalement, l'optimisation de la facturation des services rendus et une meilleure tarification pour certains services aux industries sont aussi des actions qui permettront de générer des revenus.

Enfin, nous poursuivons une discipline budgétaire stricte. Une réduction uniforme de 10 % des achats de pièces et de matériel est appliquée, accompagnée d'une nouvelle politique d'achat local, responsable et équilibrée : encourager l'achat local, oui, mais pas à n'importe quel prix.

En regardant vers 2026, plusieurs défis se profilent : les négociations avec les pompiers, la révision du schéma de couverture de risques — qui entraînera des coûts importants et, bien sûr, le déneigement, qui demeure imprévisible année après année.

En conclusion, ce budget est le reflet d'un travail sérieux, rigoureux et profondément ancré dans la réalité de notre ville. Il vise à maintenir les services et à préparer l'avenir, malgré un contexte financier exigeant.

Je remercie les membres du conseil, l'administration municipale et l'ensemble des employés pour leur engagement et leur professionnalisme.

Yves Lévesque
maire de Shawinigan

VILLE DE SHAWINIGAN

REVENUS	BUDGET 2025	En %	BUDGET 2026	En %	VARIATION \$	VARIATION %
Taxes sur la valeur foncière	75 280 157 \$	56.25%	80 573 663 \$	56.16%	5 293 506 \$	7.03%
Tarification des services	28 164 635 \$	21.04%	27 714 097 \$	19.32%	(450 538) \$	-1.60%
Paiements tenant lieu de taxes	9 802 759 \$	7.32%	9 346 679 \$	6.51%	(456 080) \$	-4.65%
Transferts gouvernementaux	11 179 498 \$	8.35%	14 329 006 \$	9.99%	3 149 508 \$	28.17%
Services rendus	1 885 101 \$	1.41%	3 133 091 \$	2.18%	1 247 990 \$	66.20%
Imposition de droits	3 520 850 \$	2.63%	4 685 850 \$	3.27%	1 165 000 \$	33.09%
Amendes et pénalités	1 527 000 \$	1.14%	1 592 200 \$	1.11%	65 200 \$	4.27%
Intérêts et autres revenus	2 483 000 \$	1.86%	2 105 414 \$	1.47%	(377 586) \$	-15.21%
TOTAL DES REVENUS	133 843 000 \$	100%	143 480 000 \$	100%	9 637 000 \$	7.2%

CHARGES PAR FONCTION	BUDGET 2025	En %	BUDGET 2026	En %	VARIATION \$	VARIATION %
Administration générale	19 831 114 \$	14.82%	21 066 075 \$	14.68%	1 234 961 \$	6.23%
Sécurité publique	15 391 469 \$	11.50%	16 053 807 \$	11.19%	662 338 \$	4.30%
Transport	29 741 389 \$	22.22%	31 512 389 \$	21.96%	1 771 000 \$	5.95%
Hygiène du milieu	27 880 751 \$	20.83%	28 713 471 \$	20.01%	832 720 \$	2.99%
Santé et bien-être	227 800 \$	0.17%	305 974 \$	0.21%	78 174 \$	34.32%
Aménagement, urbanisme	9 297 991 \$	6.95%	9 841 098 \$	6.86%	543 107 \$	5.84%
Loisirs et culture	13 809 652 \$	10.32%	13 692 691 \$	9.54%	(116 961) \$	-0.85%
Frais de financement	8 143 921 \$	6.08%	8 144 495 \$	5.68%	574 \$	0.01%
Amortissement	18 330 913 \$	13.70%	22 005 000 \$	15.34%	3 674 087 \$	20.04%
TOTAL DES CHARGES	142 655 000 \$	106.58%	151 335 000 \$	105.47%	8 680 000 \$	6.08%
Conciliation à des fins fiscales	(8 812 000) \$	-6.58%	(7 855 000) \$	5.47%	957 000 \$	-10.86%
TOTAL	133 843 000 \$	100.00%	143 480 000 \$	100.00%	9 637 000 \$	7.20%